

REPONSE
A LA QUESTION ORALE POSEE PAR NADINE NIVAGGIONI
« GROUPE FEMU A CORSICA »

OBJET : Fioul léger ou fioul lourd pour l'alimentation des centrales techniques

Madame la Conseillère,

Je voudrais, en premier lieu, réaffirmer ici qu'il est de notre responsabilité d'assurer à nos concitoyens que tout est mis en œuvre pour garantir l'alimentation électrique de la Corse, afin que plus jamais nous ne soyons replongés dans la situation de l'hiver 2005.

Le projet de gazoduc GALSI a recueilli en Corse un très large consensus. Le Conseil Exécutif, que je relaie devant vous, réaffirme sa ferme volonté de voir se concrétiser dans des délais raisonnables, à l'horizon 2015, la réalisation de cet ouvrage et, par voie de conséquence, la jonction entre le fuel et le gaz naturel. A cet effet il me semble très important de multiplier, comme vous le souhaitez, toutes les démarches nécessaires au raccordement de la Corse au GALSI dans les meilleurs délais.

D'ores et déjà, je vous informe que le Président du Conseil Exécutif a pris l'initiative d'interroger le Président de la République sur, d'une part, le calendrier de l'opération et, d'autre part, les modalités de financement du projet de raccordement de la Corse.

En effet, le Président de la République a lui-même déclaré lors de sa dernière visite en Corse, vouloir, je le cite : « *...alimenter la Corse en gaz naturel, c'est un symbole pour la France et un grand progrès pour l'île...* » et ainsi « *négoier avec les porteurs de projet du futur gazoduc, le raccordement de la Corse à cette infrastructure stratégique* ».

Au stade actuel de l'avancée de ce dossier complexe, il est indispensable que nous soyons informés très précisément, tant sur l'état d'avancement du projet GALSI proprement dit au niveau international, que sur la progression des études engagées par GRT GAZ et EDF et ainsi que sur le bouclage financier de l'opération pour ce qui concerne la Corse.

Sur ce dernier point des garanties fortes doivent être apportées, non seulement sur les investissements à réaliser (le gazoduc et les centrales), mais aussi à terme sur le maintien de la péréquation tarifaire pour les usagers.

Le Président du Conseil Exécutif et moi-même comptons engager, pour le compte de notre Collectivité et en coordination totale avec le Préfet de Corse dont je veux saluer l'engagement sur ce dossier, des démarches directes auprès de tous les acteurs impliqués dans ce projet :

- à destination de l'Etat d'abord afin d'obtenir de plus amples

précisions sur l'avancement des contacts qui auraient été pris avec les autorités Italiennes et Algérienne

- avec nos voisins sardes qui sont, on le sait, directement impliqués dans le projet et dont l'expérience nous sera vraisemblablement utile
- vis-à-vis d'EDF et de GRT GAZ dans le cadre de points d'étapes et d'informations réguliers afin de veiller au bon avancement des études en cours

Enfin je veux insister, pour conclure ce sujet, sur le rôle central du conseil énergétique, lieu d'échange et de débat, que je réunirai aussi souvent que nécessaire.

Bien évidemment, nous nous appliquerons à ce que ce projet s'élabore dans le cadre d'une large concertation permanente : au sein de cette Assemblée, mais aussi à destination des élus locaux et également avec la population. Cette phase amont du projet conditionne, j'en suis convaincue, le bon déroulement ultérieur de l'opération. Elle doit donc être engagée au plus vite sur la partie insulaire du tracé, qu'il soit maritime ou terrestre, afin d'anticiper les questionnements ou réticences qui pourraient se manifester ici ou là.

Concernant votre question relative au choix du combustible à utiliser pour la période transitoire, je souscris à votre analyse par laquelle vous rappelez que la conversion des moteurs fonctionnant au fuel lourd en vue de leur fonctionnement au gaz naturel serait très coûteuse et nécessiterait l'arrêt des moteurs pendant plusieurs mois.

Aussi, je le dis clairement : nous souhaitons que les moteurs qui équiperont la centrale de Lucciana soient fournis, dès leur installation, déjà convertis au gaz naturel. Ils pourraient ainsi démarrer au fuel, puis fonctionner au gaz lorsque le raccordement au GALSI sera effectif, sans occasionner de quelconques travaux lourds de conversion.

Ces moteurs dits « dual » ont, en effet, la capacité de fonctionner au fuel en attendant l'arrivée du gaz moyennant, semble-t-il, une perte de rendement d'environ 5%.

Enfin, la question concernant la possibilité d'utiliser du fuel léger sur Lucciana, pendant 4 ou 5 ans, avant l'arrivée du gaz revêt une importance relative dès lors que les moteurs seront livrés déjà convertis au gaz, ce qui nous donne plus encore de garanties sur le raccordement au GALSI.

Néanmoins l'impact environnemental et économique de l'utilisation du fuel léger à la place du fuel lourd durant cette période doit être évalué plus précisément afin d'éclairer nos choix. Je précise que l'utilisation du fuel léger pourrait être une solution convenable, dès lors qu'elle ne remet

pas en cause le calendrier de construction de la centrale de Lucciana qui, je vous le rappelle, doit être livrée impérativement et sans aucun retard à l'horizon 2012. Il en va de la sécurité énergétique de l'île.

Je vous remercie